Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 42 (1995)

Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

deux, affirme Maurice Neyroud, puisqu'elle s'étend du lac jusqu'à l'arrière du Mont-Pèlerin qui forme frontière avec le canton de Fribourg.» Il y a encore une bonne vingtaine de vignerons à Chardonne; toute la vie de la commune est rythmée par la vigne. Il y a encore quelques agriculteurs sur le Mont-Pèlerin.

En ce qui concerne la PCi, Maurice Neyroud est plutôt favorable. La «régionalisation» est un fait puisqu'il y a déjà quelque temps que Chardonne s'est alliée à la commune de Jongny. C'est un réel avantage puisque la PCi ne coûte que 12 francs par habitant. Par contre, il «craint» la régionalisation prévue par la future loi vaudoise car il est à prévoir que cela coûtera plus

La PCi a besoin de moyens...

Dans son rapport, Michel Buttin, président pour la dernière année de l'association, a réclamé à l'OFPC, de manière pressante, le matériel et les tenues de travail nécessaires à l'équipement des formations d'intervention.

Il a également souligné la nécessité, pour

chacun, de lutter contre les habitudes afin d'assurer le succès de la et des réformes en

Michel Buttin a encore rappelé que la PCi sera présente au Comptoir Suisse sur une surface de 500 m². Un cortège de 500 à 600 personnes marquera la journée du 15 septembre. Cette manifestation devrait retracer l'évolution de la PCi depuis la défense aérienne passive jusqu'à nos jours.

Enfin, il a rappelé l'importance qu'il y a pour la Suisse d'adhérer à l'Organisation internationale de PCi afin de favoriser les échanges d'idées et d'expériences.

Paul Thüring désapprouve les Romands!

Pour Paul Thüring, les échanges qui ont lieu pendant ces journées entre chefs des offices cantonaux sont indispensables à une bonne information de l'OFPC. Un complément utile est apporté par l'Association des grandes villes et, en définitive, le renforcement de ces différents contacts sont précieux pour tous. Par contre, poursuit Paul Thüring: «... force fut de constater l'absence des responsables politiques, par-

> Marcel Glur recoit un souvenir des mains d'Yvette Burgat.



ticulièrement de Suisse romande lors des dernières réunions de la Conférence des directeurs cantonaux; cette absence nous a privés de la voix d'une partie importante de la protection civile suisse. J'invite donc mes collègues romands à motiver leurs chefs pour que ceux-ci assistent à la prochaine conférence qui se tiendra à Glaris le 26 octobre 1995.»

Chacun a également appris que la motion de la Commission nationale des finances a été acceptée en tant que postulat par le Conseil fédéral. Et pourtant, il y aura encore des réductions à prévoir dans les années futures, notamment dans le domaine des constructions.

Confiance retrouvée

Le président du Grand Conseil, Marcel Glur, a rappelé à quel point le Grand Conseil avait conscience que la PCi avait perdu la confiance à la fois des autorités et du grand public. Les débats ont souvent été difficiles, voire hostiles. La plupart des reproches étaient d'ordres structurels.

Les choses ont semble-t-il bien changé; la réforme a redonné une certaine confiance et le Parlement vaudois paraît satisfait de cette évolution de la PCi. Marcel Glur se montre très heureux de la collaboration accrue qui semble se dessiner avec les autres partenaires naturels de la PCi et, notamment, les sapeurs-pompiers.

Il appartient, pour terminer, à Pascal Gondrand de rappeler les fondements historiques de l'Organisation internationale de PCi. Il a mis également l'accent sur le soutien important dont bénéficie l'OIPC en Suisse, grâce aux services cantonaux de la PCi du canton de Vaud et de Genève, ainsi que de l'Office fédéral des troupes de sauvetage. Pascal Gondrand a annoncé que l'OFPC ouvrira, dès 1996, un certain nombre de ces cours à des stagiaires de l'OIPC.

